

ARGUMENTAIRE

COMITE D'ORGANISATION

Dr Jean-Louis POURPOINT

Président

Dr Améziane ALT MENGUELLET

Vice-Président

Dr Marie-Françoise CATELLE

Secrétaire

Dr Edvick ELIA

Trésorier

Dr Marc BETREMIEUX

Dr Pierre HUM

Dr Bernard LEFEBVRE

Dr Jean OUREIB

Dr Jean-Marc PONSIN

Dr Estelle TRINH

Cette journée de l'ASPP nous propose de mieux définir les notions et les champs que recouvre ce terme générique de responsabilité.

Nous proposons aux différents acteurs de la psychiatrie (patients, institutions, soignants, praticiens) d'en faire le lien avec leur pratique.

Le Code de Déontologie médicale définit les obligations des médecins.

La Loi du 4 mars 2002 a profondément remanié les relations médecins - malades - usagers. Le médecin n'est plus exposé à une prétendue toute-puissance et le patient devient usager, acteur de ses soins. Médecins et usagers sont désormais liés entre eux par une relation où chacun prend ses responsabilités.

La Loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs et la Loi du 5 juillet 2011 et sa révision du 27 septembre 2013 précisent ces notions.

Associations d'usagers et de familles, Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC), Charte du patient hospitalisé, et d'autres dispositifs veillent au respect des libertés fondamentales, le droit du patient est aussi un droit du citoyen.

Comment protéger les libertés civiles, les libertés publiques, protéger le corps humain ?

Il convient de distinguer la responsabilité des établissements et/ou des soignants, la responsabilité civile ou pénale.

Le champ des responsabilités s'est ainsi étendu et implique sans doute plus étroitement le vécu des usagers et les pratiques des soignants (rapport aux soins, à la formation, à l'éthique...).

La journée scientifique de l'ASPP va nous permettre de réfléchir à ces aspects de nos pratiques fréquemment vécues dans nos quotidiens respectifs.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DES PSYCHIATRES DE SERVICE PUBLIC REGION NORD-PAS DE CALAIS

Siège : EPSM Lille Métropole
Secteur 59G20 - BP N° 10
59487 ARMENTIERES CEDEX

Inscrite à la Formation Continue
N° 315900611.59

PROGRAMME

Soignants - Soignés

de plus en plus responsables

Judi 20 Novembre 2014

PALAIS DES BEAUX ARTS

Salle de l'Auditorium

**18 Bis rue de Valmy
59000 LILLE**

 République

 République Beaux-Arts

 Station V'ille République Beaux Arts
2 rue Inkerman

Soignants - Soignés : de plus en plus responsables



JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

PALAIS DES BEAUX ARTS - 18 Bis rue de Valmy – 59000 LILLE

8 H 30 Accueil des Participants

Dr Jean-Louis POURPOINT
Président de l'A.S.P.P.

Président de Séance : Dr Améziane AIT MENGUELLET

09 H 00 Dr Jean-Claude PENOCHET

Psychiatre des Hôpitaux
CHU MONTPELLIER
Président du S.P.H.

« Les métamorphoses de la responsabilité »

09 H 45 Alain Louis BLANC

Magistrat Honoraire de la cour d'assises de Paris
Président de la CPMS de Lille
Ancien Président cour d'assises et de chambre
correctionnelle de Douai
Président de l'Association Française de
Criminologie
St-MANDE

*« Quelles politiques publiques et quel apport
de la criminologie ? »*

10 H 30 PAUSE

11 H 00 Dr Martine LEFEBVRE

Médecin au Conseil de l'Ordre – LILLE
Présidente de la Fédération Régionale de
Recherche en Santé Mentale Nord-Pas de Calais
Maître Maurice Alain CAFIER
Avocat - LILLE
*« Le Conseil de l'Ordre des Médecins : un plus
pour les soignants et les soignés ? »*

12 H 00 BUFFET / VISITE GUIDÉE EXPO

TEMPORAIRE

2 groupes à 12 h
3 groupes à 13 h

14 H 00 Maître Annabelle PORTE FAURENS

Avocat SPH – NARBONNE
*« Le contrat de soins entre psychiatre et
patient : obligations et droits réciproques »*

14 H 45 Arnaud POUFARD

Commissaire de police chargé de mission à
l'observatoire national des violences en milieu
de santé
Ministère des Affaires Sociales - PARIS
*« Violences commises dans le secteur
psychiatrique (patients et accompagnants) »*

15 H 30 Eric KRZYKALA

Directeur des Affaires Générales
EPSM Lille Métropole - ARMENTIERES
Claude ETHUIN
Président Nord-Mentalités
TOURCOING
« De la prévention à la sanction... »

16 H 15 Marine HAJZLER

Juriste
Eric JOOSSEN
Cadre Supérieur de Santé
EPSM des Flandres - BAILLEUL
*« La responsabilité juridique, c'est pas
automatique ! »*

17 H 00 FIN DES TRAVAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
E-mail :
Téléphone :
Profession :

FRAIS D'INSCRIPTION

☐ Inscription individuelle 90 €
☐ Formation Continue 100 €
☐ Membre de l'Association 80 €
dont cotisation 10 €
☐ Étudiant 10 €
☐ Retraité 10 €

REPAS SUR PLACE
Compris dans les Frais d'inscription

☐ Participera au repas
☐ Ne participera pas au repas

Visite guidée gratuite de l'Exposition :
Un pharaon de légende / Sésostris III
Participera : ☐ OUI ☐ NON

**Bulletin à retourner accompagné du règlement
libellé à l'ordre de l'A.S.P.P. à :**

Claire FLORET, Secrétariat ASPP
EPSM Lille Métropole
Secteur 59G20 – Bât. USN
BP N° 10
59487 ARMENTIERES CEDEX

Tél. : 03.20.10.23.30
Fax : 03.20.10.22.96
cfloret@epsm-lille-metropole.fr